

LAND ART OH ! CARRIÈRES



à Fontenay-sous-Bois

4e édition

du 15 Juin au 22 septembre 2019

Appel à projet

artistique

Ohého, Collectif des artistes de Fontenay-sous-Bois
16 rue du Révérend Père Aubry
94120 Fontenay-sous-Bois
06 76 94 43 74
contact@oheho.fr
www.oheho.fr/

Présentation :

Ohého ! Collectif des Artistes de Fontenay-sous-Bois est une association pluridisciplinaire qui regroupe des artistes de toutes pratiques.

Ensemble, nous organisons des événements et des expositions dans une dynamique de partage et d'échange.

Cette année, Ohého organise la quatrième édition du Festival Land Art Oh ! Carrières, du 15 juin au 22 septembre 2019.

Cette manifestation a pour objectifs :

- de créer un événement culturel, festif, et intergénérationnel
- de rendre l'art accessible à tous
- de valoriser le patrimoine naturel de Fontenay-sous-bois, et de favoriser le respect de l'environnement.

Cet appel à projet s'adresse non seulement aux divers plasticiens, mais aussi aux artistes du spectacle vivant.

Les artistes proposeront des rencontres, des ateliers et des visites ludiques, ainsi que des événements musicaux et théâtraux.

Date et Lieu :

Le Festival 2019 se déroulera du samedi 15 Juin au dimanche 22 septembre 2019 dans le Parc des Carrières Roger Dumont. Les installations resteront exposées dans le parc jusqu'au 22 septembre. Les événements se dérouleront entre le 15 et le 30 juin. Un événement clôturera le Festival le 22 septembre

Des journées seront réservées à la visite des scolaires.

Site d'exposition :

L'éco-parc des Carrières, situé au cœur de Fontenay-sous-Bois, est un des maillons de la coulée verte de la ville. Il constitue un espace arboré de 22 700 m², et offre une vue imprenable sur Paris et toute la région ouest.



Conditions générales :

Thème :

Le thème pour cette année est « Réseaux »

(à partir des notions de ramification, de maillage, dédale, labyrinthe, rhizome, lacis, entrelacements, « blob », prolifération, expansion...)

Les projets présentés devront donc être en lien avec l'esprit du Land Art et avec ce thème.

Il sera demandé aux artistes d'être, dans la mesure du possible, présents lors des événements, afin de favoriser le lien entre tous les participants.

Production des oeuvres plastiques :

Les artistes seront libres d'organiser leur emploi du temps d'installation à partir du lundi 10 juin jusqu'au samedi 15 juin. L'installation finale des œuvres devra être terminée à 15h au plus tard le samedi 15 juin.

Les artistes s'engagent à respecter le cadre naturel et feront en sorte que leurs œuvres s'intègrent et communiquent avec l'environnement.

Les matériaux utilisés sont laissés au libre choix de l'artiste : végétaux, minéraux, de récupération...

Si certains éléments auront pu être travaillés ou préparés en amont en atelier, l'œuvre finale (le montage) doit impérativement être réalisée sur place. Les projets artistiques déjà présentés lors d'autres manifestations ou réalisés entièrement en atelier ne seront pas retenus.

L'installation peut être évolutive dans le temps, mais l'artiste devra en assurer la cohérence visuelle et sécuritaire. Elle sera maintenue sur le site aussi longtemps que son état le permettra.

Si une œuvre présente un danger pour la sécurité des visiteurs, pour quelque raison que ce soit, ou se dégrade à tel point qu'elle pollue l'environnement du parc, l'artiste devra assurer la maintenance ou l'évacuation des éléments de son installation.

Les frais de création des œuvres seront à la charge des artistes.

Les œuvres plastiques devront être démontées dans la semaine suivant la clôture du festival (sauf exception pour des œuvres pour lesquelles un accord aura été passé avec la ville).

Événementiel :

Le programme des interventions, concerts et autres formes de spectacles et animations, se fera en lien avec le comité d'organisation.

Les événements se dérouleront entre le 15 juin et le 30 juin, que ce soit en weekend ou en semaine. Ils pourront se dérouler dans différents lieux autour et dans le parc. Ces lieux seront en majorité en extérieur.

Contrat :

Chaque participant devra adhérer au Collectif.

La production artistique exposée reste propriété des artistes. Les droits de reproduction sont acquis par le Festival Land Art Oh ! Carrières pour la durée de l'événement.

La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise par le Festival Land Art Oh ! Carrières, pour la promotion de l'événement, et ce, sans limite ni de durée ni rémunération complémentaire.

Si le projet est retenu par la commission de sélection qui se réunira en février, la fiche d'inscription vaudra pour contrat entre Ohého et l'artiste. L'artiste s'engage à respecter les conditions générales de participation telles qu'elles sont décrites dans cet appel à projet (organisation, dates de montage et démontage, maintenance des œuvres). Elle sera signée par les deux parties.

Dossier de candidature :

Date limite d'envoi des dossiers : 30 janvier 2019.

A retourner par courrier à l'adresse suivante :

Ohého Collectif des Artistes de Fontenay-sous-Bois
16, rue du Révérend Père Aubry
94120 Fontenay-sous-bois

Le dossier devra être constitué :

Pour tous les artistes de :

- La fiche d'inscription remplie et signée

Pour les plasticiens de :

- Un projet de création (dessin, photo, photomontage ...) précisant les matériaux utilisés et la logistique nécessaire au montage.

- Une description de la démarche artistique envisagée en adéquation avec le concept du Land Art
- Tout autre document permettant de cerner la démarche de l'artiste.

Pour les artistes du spectacle vivant :

- Un projet d'intervention précisant : sujet, durée, espace nécessaire, déroulement, et conditions de représentation, éventuellement accompagné d'un visuel.
Fournir également une fiche technique.

Une visite collective du parc sera proposée en mars, afin de découvrir le lieu, de se rencontrer, et de discuter des projets de chacun.

La commission, composée des membres du CA de l'association, se réunira fin février pour évaluer l'adéquation des œuvres au projet. Une réponse sera donnée aux artistes avant le 15 mars.

Contact :

Louise DUCROCQ, présidente,

Eric LORENZ, secrétaire

Lucie DUCROCQ, trésorière

contact@oheho.fr